

Chantier **GLISSADE DE L'ÉTÉ**

RAPPORT FINAL
Évaluation d'implantation

Résumé de direction – version longue

Contexte et mandat

Chaque été, la majorité des élèves oublie une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. Cette perte des acquis, appelée « glissade de l'été », peut avoir des répercussions sur leur cheminement scolaire à long terme et même les rendre plus vulnérables au décrochage scolaire. Pour contrer ce phénomène, le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et les instances régionales de concertation (IRC) coordonnent la mise en place de conditions favorables et d'initiatives permettant aux jeunes de bénéficier d'accompagnement estival propice à leur réussite, leur persévérance scolaire et leur développement social.

Le mandat consistait à mener une évaluation d'implantation de la démarche provinciale des IRC en lien avec le chantier Glissade de l'été, dans le but de documenter :

- **Le processus d'implantation**
Avons-nous atteint nos cibles et déployé la démarche comme prévu ?
- **Le contexte d'implantation**
Comment s'est déroulée la relation avec les sites d'implantation* ?
Quels éléments de contexte ont été des facteurs facilitants ou des obstacles ?

Pour mener cette analyse, nous nous sommes appuyés sur des données collectées par le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) et les 18 instances régionales de concertation (IRC). L'objectif était de les compiler pour dégager des tendances.

Cette évaluation porte sur un échantillon de 41 projets. Les conclusions s'appliquent donc uniquement à celui-ci. Toutefois, nous avons convenu d'inclure les projets pour lesquels la fréquence d'intervention était la plus forte et de prioriser l'environnement des camps estivaux. On peut donc avancer l'hypothèse selon laquelle ils reflètent bien les initiatives dans les camps de jour.

* On nomme "sites d'implantation" ou "sites" l'ensemble des milieux où sont déployés les projets auprès des jeunes.

Synthèse de la portée

Tout d'abord, les cibles de **portée quantitative** ont été atteintes à plus de 95 % :

- 96 % des sites prévus ont participé (412/431);
- 27 232 jeunes ont été rejoints parmi les 28 292 visés, soit 96 % de la cible;
- 26 des 41 projets ont inclus de la formation, ce qui représente 1 500 personnes formées, soit 102 % de la cible.

En ce qui a trait à la **portée qualitative**, l'atteinte des cibles varie par public :

Jeunes défavorisés :	69 % ¹
Jeunes allophones :	75 %
Jeunes avec retard scolaire :	100 %
Jeunes en début de parcours :	81 %
Adolescents :	78 %
Jeunes dans le cadre de projets incluant les parents :	70 %

Plusieurs projets visaient les jeunes en début de parcours scolaire et issus de milieux défavorisés. Il semble que cela ait été plus facile d'atteindre la cible pour les premiers que pour les seconds.

¹ Le pourcentage représente la proportion de projets visant ce groupe cible qui a réussi à l'atteindre.

La portée réelle des projets pour adolescents est ambiguë. Certains visent des participants adolescents (9/14), les autres les atteignent indirectement (animateurs ; 5/14). Il est difficile de faire clairement la part des choses dans les informations recueillies. Il y a peut-être lieu de réfléchir à des approches plus ciblées pour les adolescents.

Le fait de cibler des jeunes avec un retard scolaire indique que, dans le contexte de délais très courts, les IRC ont pu compter sur des liens de collaboration préalables avec les écoles. Sinon, cela n'aurait pas été possible.

En ce qui a trait aux thématiques ou aux champs d'intervention des projets, l'atteinte des cibles varie aussi :

Littératie :	89 % ² (34/38)
Numératie :	100 % (17/17)
Éveil à la lecture :	100 % (19/19)
Camps d'intégration sociolinguistique :	100 % (4/4)
Activités scientifiques :	90 % (9/10)
Camps pédagogiques :	88 % (7/8)

Enfin, un peu plus de la moitié des projets évalués a agi sur les habiletés sociales (21), et près de 25 % des jeunes ont été exposés à des actions visant les liens significatifs avec les adultes. La question de l'estime de soi a été visée par plus du tiers des projets, mais a atteint moins de jeunes.

Lien avec les sites d'implantation

Un enjeu important de l'implantation des projets en contexte de camps de jour concerne l'arrimage et le lien avec les sites. En effet, le profil des animateurs est déjà un défi en soi (jeunes, beaucoup de responsabilités, etc.), mais, plus largement, des questionnements émergent sur comment développer des liens efficaces et durables avec ces milieux :

- **La rencontre avec les coordonnateurs de camps**
Leur rôle est important, mais il reste à clarifier ce qu'on peut leur demander et comment, pour agir en lien avec la glissade de l'été.
- **La connaissance de la structure et du fonctionnement des camps de jour**
On sent que plusieurs IRC ont besoin d'améliorer leur connaissance du milieu.
- **L'importance du soutien offert dans les camps de jour ou les maisons de jeunes**
Les liens doivent être constants et directs.

L'enjeu des ressources humaines dans les camps est central : quel rôle peuvent-elles réellement jouer en lien avec la glissade de l'été et comment bien les outiller en ce sens ? Il n'y a pas de stratégie gagnante qui se dégage clairement entre les formations, l'accompagnement sur mesure, le modelage, l'outillage, etc. À notre avis, ce sujet de réflexion est prioritaire (du moins, pour les jeunes de 5 à 10 ans), et les acteurs de ce milieu devraient y participer (ex. : Association québécoise du loisir municipal, Conseil québécois du loisir, etc.).

² Le pourcentage représente la proportion de projets visant ce thème qui a réussi à l'intégrer.

Pistes de pérennisation

Deux grandes pistes de pérennisation ont été avancées :

1. S'assurer d'un financement suffisant par le ministère de l'Éducation.
2. Garantir l'ancrage dans les milieux (pratiques et culture) en leur offrant des outils de formation et en leur laissant le temps de s'approprier l'enjeu de la glissade de l'été.

Huit conditions d'implantation gagnantes

Condition 1 **S'y prendre d'avance.**

Même si l'été 2021 a été particulier en raison de la rapidité à laquelle les démarches ont dû se mettre en place et du contexte de pandémie, il n'en demeure pas moins que les projets estivaux doivent être planifiés et coordonnés bien en amont du mois de juin.

Condition 2 **Sensibiliser les milieux.**

Les milieux peuvent avoir des a priori sur la question des activités pédagogiques pendant l'été ou sur le fardeau supplémentaire que cela peut introduire. Une bonne pratique serait d'utiliser les mois de préparation pour prévoir des activités de sensibilisation et d'appropriation dans les milieux.

Condition 3 **Former et outiller les milieux.**

La formation de ressources humaines sur les sites d'implantation apparaît fondamentale, et ce, autant pour les animateurs et intervenants (activités et animation) que pour les responsables et coordonnateurs (encadrement, soutien, etc.).

Condition 4 **Mieux comprendre la réalité des camps d'été.**

Comprendre le contexte et le fonctionnement des camps d'été est un enjeu. Les IRC ont tout avantage à s'entourer de partenaires ou collaborateurs qui ont une connaissance de ce milieu. Les initiatives doivent aussi être cohérentes avec la réalité des camps.

Condition 5 **S'appuyer sur la force des partenaires.**

Les démarches pour contrer le phénomène de la glissade de l'été peuvent difficilement être directement portées par les IRC à long terme puisque ça ne fait pas partie de leur rôle et qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires. La capacité à mobiliser et à mettre en action les partenaires est la clé d'une démarche régionale réussie.

Condition 6 **Travailler avec le milieu scolaire pour identifier certains jeunes.**

Travailler avec le milieu scolaire peut s'avérer bénéfique. Dans certains cas, les écoles ou les CSS peuvent fournir des ressources professionnelles pour certains projets, tandis que, dans d'autres contextes, l'école peut faciliter l'identification de jeunes qui bénéficieraient le plus des projets proposés. Le milieu scolaire demeure donc un partenaire privilégié, même si les activités se déroulent pendant l'été.

Condition 7 **Développer une approche de segmentation des publics cibles.**

Il est important de bien distinguer les groupes d'âges et leurs particularités. Les IRC doivent en tenir compte lorsqu'elles accompagnent ou outillent des partenaires. Les particularités des divers segments doivent être documentés et partagés entre les acteurs pour mieux cibler les interventions.

Condition 8 **Prévoir une ressource de liaison avec les sites.**

Le lien avec les camps pendant l'été semble être un enjeu important. Il faut clarifier qui est leur répondant, mais aussi prévoir une ressource au sein de l'équipe de l'IRC ou des promoteurs pour assurer la liaison avec les sites. La présence directe d'au moins une ressource pédagogique dans ces derniers semble aussi souhaitable, que ce soit pour du modelage ou de l'accompagnement.

CONCLUSION

Les principaux constats qui ressortent de l'évaluation sont les suivants :

1. La force de mobilisation des IRC et le maillage préalable qu'elles avaient tissé avec les acteurs du milieu leur ont permis de mettre en œuvre rapidement des projets qui ont atteint les cibles de portée.
2. La relation avec les camps d'été est un enjeu complexe qui mérite réflexions et discussions. Des partenariats et collaborations avec des spécialistes de ces milieux sont essentiels pour la suite.
3. Les projets sont pour la plupart orientés vers la littératie et l'éveil à la lecture. Les autres thèmes d'intervention contribuant au maintien des acquis et apprentissages mériteraient d'être examinés plus en profondeur.
4. La capacité à rejoindre les jeunes issus de milieux plus défavorisés pose certains enjeux qui pourraient être explorés collectivement (plusieurs projets présentés tentent de les atteindre).

Certains défis disparaîtront sans doute lors des autres années d'implantation (temps, délais, etc.), tandis que d'autres resteront (ressources humaines, lien avec les camps).

Nous avons aussi identifié trois constats par groupe d'âge :

1. Les jeunes de **5 à 10 ans** sont bien « couverts » par les initiatives dans les camps de jour (municipaux ou communautaires). C'est plutôt la question du lien avec ces milieux et leurs employés qui demeure un enjeu important. Il y a une réflexion à faire sur qui outille les milieux et qui, dans les milieux, sont les répondants/responsables.

2. La question des jeunes de **10 à 12 ans** mérite réflexion (adapter les interventions, diversifier les milieux, etc.).

3. Tout ce qui concerne les **adolescents** doit être approfondi. Parle-t-on du concept de glissade de l'été en ce qui les concerne ? Comment et où les atteindre ? Qui sont les partenaires clés ? Une rencontre de la communauté de pratique Glissade de l'été a d'ailleurs abordé ce sujet à l'automne 2021 pour que les IRC en discutent.